

LA BORDÉLISATION !!!

Voici le constat de la situation d'une grande partie de nos services dues aux suppressions d'emplois, au Nouveau Réseau de Proximité (NRP), aux fusions, aux services sur multi-sites...

Le Comité Technique Local s'est tenu le 14 octobre en raison d'un boycott des Organisations Syndicales le 3 octobre.

Dans sa déclaration liminaire, **FO-DGFIP** a rappelé sa demande de revalorisation du pouvoir d'achat, son opposition à une contre-réforme des retraites, la « **bordélisation** » suite au Nouveau Réseau de Proximité...

Trésoreries Hospitalières Épernay et Reims

La fusion de ces 2 postes sera effective le 1^{er} janvier 2023. Le service sera donc installé dans les locaux de Reims.

Selon la Direction, elle s'explique par l'évolution du Groupement Hospitalier Territorial « Champagne » (GHT) et un ordonnateur unique pour les 2 établissements.

À la demande de **FO-DGFIP**, la Direction a indiqué que la Trésorerie Hospitalière de Châlons n'est pas concernée par une restructuration : la politique s'invitant dans les débats.

Cette fusion va se faire dans la douleur puisque ces 2 services sont en sous effectif : restera 1 A+ sur 2 et manque déjà 3 agents (C et B) selon le tableau des emplois (TAGERFiP) sans compter les départs (retraite...).

Sur les 7 agents, 1A, 1B et 3C suivent la mission. Seuls, 2B intègrent de nouveaux services dont 1 accepte de travailler à distance (TAD) à Épernay jusqu'au 1^{er} septembre 2023.

La Direction avance l'idée d'affecter des agents B, en sortie d'école ENFiP en 2023, pour combler les vacances d'emplois.

Au niveau encadrement, la fusion entraîne la suppression d'1 A+, agent/emploi transféré en Direction. L'encadrement de la trésorerie de Reims sera constitué d'1 chef de service et 3 adjoints.

Selon la Direction, une attention particulière est portée sur la cellule « hébergés » au vu de la volumétrie future.

VOTE CONTRE FO-DGFIP

Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022 : VOTEZ



Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39
Mail : fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

Site de Sézanne

Au 1^{er} janvier 2023, la trésorerie sera fermée et transférée au futur Service de Gestion Comptable (SGC) de Vitry le François, résultat du NRP et de la destruction du maillage territorial de la DGFIP.

Cette restructuration se traduit par un déplacement géographique de 70 kms !!!

Dans sa déclaration liminaire, **FO-DGFIP** a rappelé le galvaudage du terme « proximité » par la Direction puisque le sud-ouest marnais ne sera plus couvert par la Gestion Publique. Seul, restera l'antenne SIP jusqu'en 2026 suite aux engagements du NRP : pour la suite... ?

Au plan RH, 5 emplois mais un effectif de 4 agents :
▶ 1 emploi/agent A+ transféré en Direction au 1^{er} janvier 2023
▶ 4 emplois (2B + 2C) transférés au SGC de Vitry le François mais les 3 agents (2B + 1C) ne suivent pas la mission. Ils travailleront à distance de Sézanne jusqu'au 1^{er} septembre 2023. Ensuite, 1C rejoindra le SGC de Châlons, 1B le SGC d'Épernay et 1B l'antenne SIP de Sézanne.

FO-DGFIP a rappelé le sous dimensionnement en emplois du futur SGC de Vitry le François.

En réponse, la Direction réfléchit à une affectation d'1 A soit en sortie d'école, soit en mutation interne au département.

Le site de Sézanne, surdimensionné, sera transféré dans un nouveau local en location. Le déménagement s'effectuera suite aux travaux afférant au propriétaire et aménagements par la Direction : plus d'informations au prochain CTL de novembre.

VOTE CONTRE FO-DGFIP



Site de Sainte Ménéhould

Au 1^{er} janvier 2023, la trésorerie sera fermée et transférée au futur Service de Gestion Comptable (SGC) de Châlons

Cette restructuration se traduit par un déplacement géographique de 45 kms !!!

Le résultat est la disparition totale de la DGFIP dans le nord-est marnais !

Au plan RH, 4 emplois/agents :

▶ 1 emploi A+ transféré en Direction au 1^{er} janvier 2023. L'agent sera chargé de mission et affecté au SGC de Châlons.

▶ 3 emplois (2B + 1C) transférés au SGC de Châlons sans agent pour suivre la mission.

Au 1^{er} septembre 2022 : 1C muté dans les Ardennes et 1B à l'EDR restant sur site jusqu'à sa fermeture.

Au 1^{er} janvier 2023 : 1C affecté au SGC de Vitry le François.

Le site de Sainte Ménéhould, site domanial, sera vendu. Dans ces conditions, une solution de déménagement dans les locaux de l'ancien lycée agricole est actée : un bureau pour l'agent en travail à distance pour le SIE de Châlons (durée limitée), un bureau pour le Conseiller aux décideurs Locaux (CDL) et un accueil de proximité sera assuré par un agent DGFIP 2,5 jours/semaine.

VOTE CONTRE FO-DGFIP

Remue-Méninges

Dans sa [déclaration liminaire](#), **FO-DGFIP** a rappelé le coup de Com de la Direction Générale (DG) ressemblant à un constat d'échec face à la « bordélisation » du NRP, des fusions...

Pour la Marne, un rapport n'évoquant aucunement le manque d'emplois, le mal-être et les tensions dans les services... et des Groupes de Travail sans les B et C ne font qu'accentuer cette parodie de démocratie participative.

Aurait-on été trompé à l'insu de notre plein gré ?

Pour **FO-DGFIP**, la seule réponse est la création d'emplois sous statut de fonctionnaire.

SDIF

La situation du SDIF est catastrophique à tous les niveaux :

▶ un retard très important dans le traitement des déclarations,

► des contentieux d'attribution qui explosent essentiellement à cause du retard du SPFE,

► le manque d'effectif et de renfort

Les collègues ne voient plus le bout du tunnel .

C'est toute la sphère foncière qui est en grande difficulté à cause de services sous-dimensionnés. La réponse de la direction : un renfort, qu'il faudra former, mais pas avant 3 mois !!!

CGF / Dépense / SFACT

Comme au précédent CTL de juin, **FO-DGFiP** interpelle la Direction sur la situation difficile des agents, le sous-effectif de l'encadrement se traduisant par des problèmes RH quotidiens pesant sur l'ambiance du service : seulement 1A+ et 1A pour une trentaine d'agents !

FO-DGFiP a rappelé, au Directeur, son engagement en juin de se rendre à l'automne au sein de ce service ce qu'il conçoit de faire.

SIP Reims : uniquement un centre de contact ?

FO-DGFiP est intervenu pour exprimer le ras-le-bol grandissant des agents du SIP qui sont cantonnés de plus en plus à des missions d'accueil uniquement, se traduisant par une démotivation et un sentiment de n'être là que pour l'accueil sous toutes ses formes (mails, téléphones et physiques). Pour certains, le seul intérêt du travail de « back-office » leur est enlevé aux profits de vacataires afin qu'ils assurent l'accueil !

Le SIP est-il devenu le point d'entrée unique de la DGFiP pour les usagers ?

Cet accès multi-canal engendre un surcroît de travail aux agents du fait d'un effectif qui n'est plus en adéquation avec les tâches du service.

Pas de réponse concrète de la Direction ce qui semble confirmer la situation du SIP de Reims.

Point Divers

Sortie d'école ENFiP

Voici les affectations prévues dans la Marne en 2023 avec précision partielle des services :

► **B contrôleurs : 29 agents arrivant « stagiaires »** en avril 2023 dont 13 dans la Marne, 3 en service relocalisé « Service Liaison Rémunération (SLR) » et 13 en service relocalisé « Centre de Contact Fiscalité Professionnelle ».

► **A inspecteurs : 9 agents arrivant « stagiaires »** en mai 2023 :

- 2 SDIF Châlons
- 1 Direction - DODE – CGF Châlons
- 2 Direction - DCER Châlons
- 1 Direction - PRAE Châlons
- 1 Direction - PED Châlons
- 1 SGC Épernay
- 1 SGC Vitry-le-François

Liste d'Aptitude

Voici les potentialités pour la Marne en 2023. Une réunion d'information se déroulera le 14 novembre pour évoquer les dossiers retenus par la Direction.

- A : 1 potentialité
- B : 4 potentialités (+ 1 complémentaire)

FO-DGFiP seul syndicat à revendiquer et à défendre la liste d'Aptitude en National et Local

Primes et restructuration

Le site Uysse51, onglet RH, va être actualisé par une note de service rappelant les différentes primes liées aux restructurations (PRS, IAMF...).

Les primes et leur demande ne peuvent être effectives qu'à la date de restructuration du service. Pour exemple, les agents de la trésorerie de Sainte Ménéhould (même ceux déjà mutés au 1^{er} septembre 2022) pourront prétendre aux différentes primes à partir du 1^{er} janvier 2023.



Rigueur énergétique

Aucune instruction de la DG sur ce sujet ce qui démontre la complexité. **FO-DGFiP** a rappelé l'inaction de l'État depuis de nombreuses années pour l'amélioration de nos locaux, de vraies passoires thermiques. En tout état de cause, ce n'est pas à l'agent d'en subir les conséquences avec, par exemple, un télétravail qui pourrait être imposé !

Remise en cause du Télétravail

De nombreux agents nous ont informés de la remise en cause de leur nombre de jours de télétravail essentiellement pour des problèmes de gestion des effectifs. La direction nous a répondu que le télétravail n'était pas un droit, certes, mais c'est en totale contradiction avec ce que l'on peut lire dans les lettres du Secrétariat Général et entendre de la part de nos ministres.

Nous avons obtenu les précisions suivantes :
Un jour en « télétravail » ne peut être remis en cause suite à une absence sur un jour en « présentiel ».

exemple : agent en « télétravail » les lundi-mardi et en « présentiel » les mercredi-jeudi-vendredi :
s'il est absent (congé, maladie, syndicat...) un jour en « présentiel » (mercredi, jeudi ou/et vendredi), le chef de service ne peut imposer à cet agent de remplacer un jour en « télétravail » par un jour en « présentiel ».



Site de Vitry le François

- ▶ Suite réparation, la chaudière fonctionne depuis le 14 octobre
 - ▶ Travaux d'isolation de la toiture : devis établi
 - ▶ Travaux d'électricité : toujours pas de devis
- Provisoirement, câblage avec mise en place de grandes rallonges
- ▶ Installation : les agents SIP et SIE devraient s'installer au RDC, le SGC au 1^{er} étage, le CDL reste au 2^e étage.
- Le déménagement s'effectuera en concertation avec les agents et chefs de service pour étudier le meilleur moment en fonction des missions.

Redevance TV et PCE

En réponse à la question de **FO-DGFIP**, le Directeur indique n'avoir reçu aucune instruction RH, ni communication de la DG sur ce sujet : quid des emplois et des conditions de fin de cette mission ?

Site de Reims

Enfin, les travaux concernant les ouvrants devraient commencer au printemps 2023 sans précision de durée.

